

Image not found or type unknown



Fixer prix de vente maison ? agences ? particuliers ?

Par **matgaupe_old**, le **16/07/2007** à **23:38**

Bonsoir, Ma maison a été mise en vente dans deux agences depuis 3 mois et 1 mois chez le notaire. Aucun contact pour l'instant. La même somme me revient partout, chaque agence et le notaire ayant fixé leur commission, différente pour chacun en cas de vente. Comme rien ne bouge, je souhaiterais la mettre en vente "de particuliers à particuliers", mais quel prix suis-je autorisé à mettre ? Je crois qu'il s'agit du prix qui me revient ? Suis-je dans la légalité ? Je vendrais peut-être plus facilement avec les frais d'agences en moins. Tous vos conseils seront les bienvenus et je vous en remercie.